

XAVIER CAILHOL & GISÈLE VIANEY

Les tensions entre sportifs et alpagistes du Beaufortain : enjeux et conséquences de l'évolution des pratiques à l'interface entre haute et moyenne montagne

Xavier Cailhol est doctorant en géographie au laboratoire EDYTEM à l'Université Savoie Mont-Blanc sur les pratiques de l'alpinisme et les risques glaciaires et périglaciaires. Il est guide de haute montagne et moniteur d'escalade. Issu des filières de haut niveau en escalade sur glace et en alpinisme, il coordonne le pôle environnement du Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM) et représente le SNGM pour les actions liées à l'inscription de l'alpinisme comme Patrimoine Culturel Immatériel auprès de l'UNESCO.

Gisèle Vianey est géographe, chercheure associée à l'Université de Tours (UMR Citères). Elle siège au conseil d'administration de France International Expertise Foncière (FIEF) et participe aux travaux du réseau FONCIMED. Elle est un des membres fondateurs du Centre d'Études et de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes (CERMOSEM). Elle s'intéresse aux changements d'usage de l'espace agricole et aux discours et tensions qui les sous-tendent.

143

Dans le Beaufortain, des tensions apparaissent entre agriculteurs et pratiquants de sports de pleine nature. Elles trouvent une origine dans les évolutions des activités de montagne. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la montagne a été intégrée à des projets de reconstruction de la société en France. En s'inspirant de visions naissantes entre le xix^e et le xx^e siècle, la haute et la moyenne montagne ont été catégorisées et des usages ont été établis pour les différents lieux afin de maximiser leur développement à travers notamment des critères de rentabilité économique. En interprétant les évolutions des pratiques, la construction des rapports géographiques aux montagnes, la perte de valeurs partagées et de connaissances mutuelles ainsi que la relation au changement climatique au sein des activités, cet article propose d'expliquer les tensions qui affectent aujourd'hui les montagnes du Beaufortain.

Tensions have arisen between farmers and outdoor sports enthusiasts in the Beaufortain region. These tensions have stemmed from changes to the way the mountains were used. Following the Second World War, the mountains were incorporated into initiatives aimed at rebuilding French society. Inspired by emerging ideas from the late 19th and early 20th centuries, the mountains were categorised between high and medium altitude, and different locations were designated

for specific uses, primarily for economic development. Through an analysis of changes in alpinism, geographical relationships with the mountains, the loss of shared values and mutual knowledge, and the relationship with climate change in these activities, we seek to shed light on the current tensions in the Beaufortain region.

En montagne cohabitent plusieurs activités, dont une forme d'agriculture, le pastoralisme, et des pratiques de tourisme et de loisirs sportifs de pleine nature tel que l'alpinisme. L'alpinisme et le pastoralisme sont deux activités inscrites comme Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) sur les listes de l'UNESCO. Elles sont ancrées sur les territoires alpins pour l'agriculture depuis la sédentarisation des sociétés humaines et pour les pratiques alpinistiques depuis le milieu du XVIII^e siècle.

Si l'activité en montagne au début du XX^e siècle mêlait agriculture, proto-industrie, artisanat, tourisme et activités productrices de biens¹, elle a aujourd'hui fait place à une dualité entre des activités de loisir connotées de « libertés »² et des activités agricoles associées à des « contraintes »³. Cette partition de la montagne initiée dès le milieu du XIX^e siècle sur fond de crise agricole a été à l'origine d'un début d'exode rural⁴ dont résulte des déséquilibres démographiques et économiques qui n'ont fait que s'accélérer au fil du temps⁵. Ils vont jusqu'à se traduire par « l'invivabilité »⁶ de certaines

1. Pierre Bozon, « Un record de décadence dans les Alpes du Nord : La vallée des Villards », *Revue de géographie alpine*, 57/2 (1969), p. 277-294.

2. Jean-Paul Guérin et Jean-Claude Lévy (dir.), *Nature de la santé. Santé de la nature. Capital nature, capital santé, capital loisirs*, *Revue de géographie alpine*, numéro hors-série (coll. « Ascendances »), 1992.

3. Loi 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne modifiée par la loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne n° 2016-1888 du 28 décembre 2016.

4. Hervé Bastien, « Le bien de famille insaisissable. Politique et législation de la petite propriété sous la III^e république », *Études rurales*, 110-111-112 (1988), p. 377-389.

5. Gisèle Vianey, Jean Christophe Paoli, Pierre Santucci, « Indivisions et micro-parcellaires : désordre ou opportunité pour l'agriculture de pente? », *Études corses et méditerranéennes*, 86-87 (2022) : *Du foncier pour quoi faire? Les enjeux fonciers contemporains de la montagne méditerranéenne*, ALBIANA/ACSH, p. 113-145; Gilbert Charles, Retour en arrière-pays, archives INA (2023), 55 minutes (GilbertCharles@Youtube).

6. Ce terme est souvent utilisé en montagne pour décrire les zones abandonnées et fait référence à des lieux devenus invivables à cause de la quasi-absence de services (santé, école, magasins, etc.).

zones. Ainsi, alors que des zones sont présentées comme étant affectées par la suractivité ou la suroccupation tant touristique qu'agricole, pendant certaines périodes de l'année, d'autres parce que jugées non rentables sont abandonnées et laissées à la friche⁷. À cela s'ajoute qu'aujourd'hui les territoires sont sommés de s'adapter aux effets du changement climatique. Les territoires alpins semblent ainsi tiraillés entre une prise de conscience écologique associée à une nécessité de mise en place de stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique d'origine anthropique, d'une part, et la recherche de maximisation du profit dans un contexte de libéralisme économique exacerbé, d'autre part, dont témoigne la réédition de certains ouvrages traitant du sujet⁸.

Dans le Beaufortain, un massif montagneux situé en Savoie (France), cohabitent essentiellement aujourd'hui une agriculture de montagne et des activités de loisirs de plein air dérivées ou associées à l'alpinisme. À cause des effets du changement climatique, les alpinistes migrent périodiquement en dehors des hauts massifs emblématiques tels que celui du Mont-Blanc au profit de massifs de «moyenne montagne»⁹ comme celui du Beaufortain. Les agriculteurs quant à eux montent plus en altitude à la recherche de conditions d'exercice propices à leur activité¹⁰. À cela s'ajoute des démarches touristiques nouvelles, mais s'appuyant toujours sur l'imaginaire établi lors de la reconstruction du pays à la fin de la Seconde Guerre mondiale au sujet des milieux de montagne¹¹. La cohabitation de l'ensemble de ces acteurs sur un même espace durant les périodes estivales crée de nombreuses tensions. Cette situation atypique de rencontre sur ces espaces «entre deux»¹² montagnes peut s'expliquer au regard de la crise climatique mais aussi de la création de déséquilibres entre les activités et les acteurs sur le temps long. Ces déséquilibres se sont construits à travers la mise en avant d'attachements et de relations différentes aux espaces géographiques

7. Yannis Nacef, «Les hameaux de montagne à l'écart et la recherche de la distance», *Ma Proximité, GéoProximités*, 0-2023 [En ligne : <https://quamoter.hypotheses.org/1799>].

8. Danielle Arnaud, avec la collaboration de Jean-Michel Quatrepoint et de Michel Castaing, *La Neige empoisonnée*, Paris, A. Moreau, 1975 réédité en 2023 aux éditions Inverse.

9. Jacques Mourey, Clémence Perrin-Malterre et Ludovic Ravanel, «Strategies used by French Alpine guides to adapt to the effects of climate change», *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 29, 100278 (2020) [En ligne : <https://doi.org/10.1016/j.jort.2020.100278>].

10. Claire Sérès, «Changement climatique et agriculture d'élevage en zone de montagne», *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 58 (2010), p. 21-36.

11. Germaine Veyret-Verner, «Aspects économiques et humains des Alpes françaises du Nord. Les problèmes de la moyenne montagne», *Revue de géographie alpine*, 50/2 (1962), p.147-212.

12. Jean-Michel Hupé, Laure Teulières, Steve Hagimont, «La question écologique dans les mobilisations de l'ESR : jalons pour une histoire immédiate», *Contretemps : revue de critique communiste*, 48 (2021), p.117-125 [hal-03117076].

selon les activités concernées, ainsi que des manières différentes d'utiliser et de regarder les espaces de montagne afin de valoriser ces activités¹³. En interprétant les évolutions des pratiques, la construction de rapports géographiques aux montagnes à travers le temps, notamment l'apparition de notions telles que la « moyenne » et la « haute » montagne, la perte de valeurs partagées et de connaissances mutuelles ainsi que la relation au changement climatique au sein de ces activités, nous souhaitons expliquer les tensions qui affectent aujourd’hui les alpages du Beaufortain.

MOYENNE ET HAUTE MONTAGNE, EST-IL POSSIBLE OU NÉCESSAIRE DE LES DÉFINIR ?

Les montagnes jouent un rôle de réservoir, d'espace refuge permanent ou saisonnier, et sont constitutives d'identités nationales, régionales, voire ethnolinguistiques ou encore d'aires géographiques¹⁴. La montagne est souvent décrite en faisant une distinction implicite entre étages habités toute l'année, habités une partie de l'année et étages non habitables. Cette partition est calquée sur les étagements botaniques et climatiques¹⁵ auxquels sont associés des contraintes, lesquelles en font des espaces spécifiques. Les politiques à l'œuvre à partir des années 1950 ont cherché à catégoriser ce que serait la montagne, puis à créer un distinguo entre une haute, une moyenne et une basse montagne.

La notion de montagne est un construit culturel et un fait humain¹⁶. Très présente dans les pratiques artistiques, la montagne nourrit les imaginaires. De nos jours, elle alimente des peurs, est synonyme de liberté, d'évasion, de pureté, de beauté, de dureté de vies, de froid, de neige, d'enfermement, ou encore de bien d'autres superlatifs. Elle façonne des modes de vie, des caractères, des mœurs, des croyances. Ces représentations ni figées, ni datées, se construisent au prisme des cultures individuelles et/ou collectives, de l'intimité entretenue avec la montagne, de la connaissance qu'a celui qui la regarde, des usages présents ou projetés. Ce rapport subjectif à la montagne se retrouve chez les chercheurs, et dans leurs travaux, y compris dans cet article.

13. G. Veyret-Verner, «Aspects économiques et humains...», art. cit.

14. Bernard Debarbieux et Gilles Rudaz, *Les faiseurs de montagne*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

15. Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Comité français, *Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France*, vol. 2.4 : *Les écosystèmes montagnards*, 20 folios, non daté.

16. B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne... op. cit.* ; Marc Côte, «Le fait montagnard. Petite mise au point», *Insaniyat*, 53 (2011) : *La Montagne : populations et cultures*, p. 11-16.

Il n'existe pas de consensus à travers le temps et les pays sur la définition de la montagne¹⁷. Au XVIII^e siècle les scientifiques¹⁸ perçoivent la montagne comme un milieu d'observation d'une qualité exceptionnelle où tout est spécifique ; ce ne sera qu'autour du milieu du XX^e siècle qu'en tant que notion géographique, la montagne devient un enjeu universitaire d'importance¹⁹. Prenant l'exemple de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, les travaux conduits à partir des années 1950 confortent la spécificité de l'objet et affirment que les contraintes physiques y sont plus fortes qu'ailleurs et que les formes d'adaptation de l'homme au milieu y sont également originales. Simultanément, des recherches s'intéressent plus particulièrement à la géomorphologie, à la glaciologie ou aux activités économiques de haute montagne²⁰. Ce tournant disciplinaire des années 1950 ouvre la voie de la spécialisation au sein de la discipline et diversifie les objets étudiés. Cette recherche d'une nouvelle identité tend à s'affranchir des interrelations entre phénomènes physiques et actions humaines, voire de l'interdisciplinarité, indispensable à la compréhension de l'objet montagne et des complémentarités entre les espaces montagnards²¹. Ces travaux se distinguent de recherches entreprises au XIX^e siècle, par exemple par Emmanuel de Martonne²², qui s'est intéressé à la morphologie des montagnes, aux étagements climatiques et botaniques ou à celle entreprises par Élisée Reclus²³ analysant les interactions entre hommes, milieu physique et conditions climatiques.

C'est ainsi que dans la deuxième moitié du XX^e siècle les recherches sur la montagne sont devenues plus explicitement mono-disciplinaires. Cette situation sera à l'origine d'un appauvrissement du dialogue entre

17. Lucie Bettinger et Serge Ormaux, «La moyenne montagne européenne, approche d'un concept-problème à partir de l'exemple français», *Insaniyat*, 53 (2011) : *La Montagne : populations et cultures*, p. 17-39 [En ligne : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.12942>] ; M. Côte, , «Le fait montagnard...», art. cit.

18. Tels que Horace Bénédict de Saussure.

19. Bernard Debarbieux, «Les statuts implicites de la montagne en géographie», *Revue de géographie alpine*, t. 77, n° 1-3 (1989), p. 279-291 [En ligne : <https://doi.org/10.3406/rga.1989.2747> ; https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1989_num_77_1_2747].

20. B. Debarbieux, «Les statuts implicites de la montagne...», art. cit.

21. Éric Fabre, «Entre montagne et espace méditerranéen, un entre-deux à l'origine de la "théorie du piémont" (XVII^e-XIX^e siècles)», *Études corse et méditerranéennes*, 86-87 (2022) : *Du foncier pour quoi faire ? Les enjeux fonciers contemporains de la montagne méditerranéenne*, ALBIANA/ACSH, p. 41-56.

22. Numa Broc et Christian Giusti, «Autour du Traité de Géographie physique d'Emmanuel de Martonne : du vocabulaire géographique aux théories en géomorphologie», *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, vol. 13, n° 2 (2007), p. 125-144.

23. Élisée Reclus, *Histoire d'une montagne*, Paris, Hetzel, 1880 ; Élisée Reclus, *Les Alpes*, Genève, Éditions Héros-Limite, 2015.

chercheurs des géographies physiques et sociales²⁴. Dès lors, malgré l'approfondissement des connaissances, les géographes n'ont pas réussi à stabiliser une définition de la montagne²⁵. Ceux qui ont tenté de définir ce qui correspond à la moyenne ou à la haute montagne l'ont fait à partir de critères présentés comme «objectifs». En réalité ces critères correspondent à une vision donnée de la montagne pour une tranche de la population et participent à répondre à des questions soulevées par les projets économiques et politiques du moment où ils sont élaborés. Ainsi, le débat entre haute et moyenne montagne n'est ni nouveau, ni achevé. Pour certains, cette distinction se place entre les massifs montagneux, dont les imaginaires attenants, les politiques de développement et les activités permettraient de définir ceux qui appartiennent à la haute ou à la moyenne montagne, tels que les Alpes ou les Vosges²⁶. Pour d'autres, il s'agit du rapport vernal-culaire qu'entretiennent ceux qui la parcoururent, en l'occurrence les guides de montagne, avec ce qu'ils considèrent comme étant de la haute ou de la moyenne montagne²⁷. Ce débat s'est également posé à l'intérieur des massifs au début des années 1960. La moyenne montagne serait ainsi située entre 800 et 2 000 mètres (m) d'altitude selon les zones alpines investiguées, et se placerait entre la plaine vouée à la «grande industrie» et la haute montagne destinée au «grand tourisme». Le déclin de la population de ces espaces, compris entre plaine et haute montagne, serait l'indicateur de leur appartenance à ce qu'il convient d'appeler «la moyenne montagne»²⁸.

Cette absence de consensus incarnée par Raoul Blanchard qui écrivait «une définition de la montagne est à peu près impossible à fournir»²⁹, puis ultérieurement étayée par Paul et Germaine Veyret en 1962³⁰, n'a empêché en rien un foisonnement de travaux tentant d'embrasser la complexité de la montagne. C'est le cas de Charles Gardelle qui lit finement l'activité

24. J.-M. Hupé, L. Teulières, S. Hagimont, «La question écologique dans les mobilisations ...», art. cit.

25. B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne... op. cit.*

26. Florie Giacoma, Brice Martin, Nicolas Eckert, Jérémie Desarthe, «Une méthodologie de la modélisation en géohistoire : de la chronologie (spatialisée) des événements au fonctionnement du système par la mise en correspondance spatiale et temporelle», *Physio-Géo. Géographie Physique et Environnement*, vol. 14 (2019), p. 171-199 [En ligne : 10.4000/physio-geo.9186; hal-02406370]; Florie Giacoma, Nicolas Eckert, Brice Martin, «La construction du risque au prisme territorial : dans l'ombre de l'archéotype alpin, les avalanches oubliées de moyenne montagne», *Nature Sciences Sociétés*, 25/2 (2017), p. 148-162 [En ligne : 10.1051/nss/2017025].

27. J. Mourey, C. Perrin-Malsterre et L. Ravanel, «Strategies used by French ...», art. cit.

28. G. Veyret-Verner, «Aspects économiques et humains...», art. cit.

29. Jules Blache, *L'Homme et la montagne*, préface de Raoul Blanchard, Paris, Gallimard, 1933.

30. Paul Veyret et Germaine Veyret, «Essai de définition de la montagne», *Revue de géographie alpine*, 50/1 (1962), p. 5-35 [En ligne : <https://doi.org/10.3406/rga.1962.1018>; https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1962_num_50_1_1018].

pastorale au prisme des relations entre altitudes et latitudes et entre nature des sols et qualité de la ressource fourragère³¹. C'est le cas également de Martin de la Soudière, qui dans des approches sensibles, investigue milieux, phénomènes climatiques, saisons et hommes³², ou encore de Philippe Bourdeau dont les premiers écrits s'intéressent aux relations des alpinistes avec la haute montagne³³. Parmi les jeunes géographes, les arpenteurs du paysage, la géographie de la montagne prend aussi une dimension sensible, à travers une lecture à l'intersection des actions humaines et des phénomènes physiques et climatiques³⁴. La montagne sous leur plume est un objet complexe, où interagissent des pratiques, des cultures, des influences liées aux connaissances acquises à toutes les altitudes et à l'adaptation de la saisonnalité. Leurs écrits sont loin de la distinction entre une haute montagne parée d'avantages et une moyenne montagne décriée, abandonnée.

Si les logiques aménagistes et de développement du pays ont tenté de catégoriser à grande échelle ce que serait une haute et une moyenne montagne afin de répondre aux programmes de subventionnement, ce balayage des recherches s'intéressant au sujet montrent que la montagne reste un objet multiple et difficile à saisir³⁵ et dont la distinction altitudinale ou géographique est plus complexe que la catégorisation entre haute et moyenne montagne.

31. Charles Gardelle, «La transhumance ovine entre les régions méditerranéennes et les Alpes en 1964», *Revue de géographie alpine*, 53/3 (1965), p. 277-294; Charles Gardelle, «Impressions pastorales corses (été 1969)», *Revue de géographie alpine*, 58/2 (1970), p. 383-388; Charles Gardelle, *Alpages, terres d'été*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1999.

32. Martin de La Soudière, *Au bonheur des saisons. Voyage au pays de la météo*, Paris, Grasset, 1999; Martin de La Soudière, «Le changement climatique, une "grande peur" collective?», *Communications*, 101 (2017) : *Le temps qu'il fait*, p. 173-185; Martin de La Soudière, *Arpenter le paysage : poètes, géographes et montagnards*, Paris, Anamosa, 2019.

33. Philippe Bourdeau, «Guides de haute montagne, territoires et identité : recherches sur la territorialité d'un groupe professionnel», *Revue de géographie alpine*, numéro hors-série (coll. «Ascendances»), 1991.

34. Camille Girault et Lionel Laslaz, «Penser l'espace montagnard dans la solitude», *Géographie et cultures*, 108 (2018), p. 175-195 [En ligne : <http://journals.openedition.org/gc/9392>; <https://doi.org/10.4000/gc.9392>]; Lionel Laslaz et Camille Girault, «Géopoéthique de Kirkjufell. La silhouette et l'horizon», *Journal of Alpine Research, Revue de géographie alpine* (2023) : *Lieux-dits* [En ligne : <http://journals.openedition.org/rga/12289>; <https://doi.org/10.4000/rga.12289>]; Xavier Cailhol, «De l'ascension à la descention, deux manières d'aborder le paysage», *Projet de paysages* 25 (2021) [En ligne : <https://doi.org/10.400/paysage.23490>]; Yann Borgnet, *Réorienter le tourisme alpin ? Improviser ou s'immuniser pour composer avec la neige incertaine. Hautes vallées alpines et guides de haute montagne*, thèse de doctorat, géographie, Université Grenoble-Alpes, 2024.

35. L. Bettinger, S. Ormaux, «La moyenne montagne européenne...», art. cit.; M. Côte, «Le fait montagnard...», art. cit.; B. Debarbieux et G. Rudaz, *Les faiseurs de montagne... op. cit.*

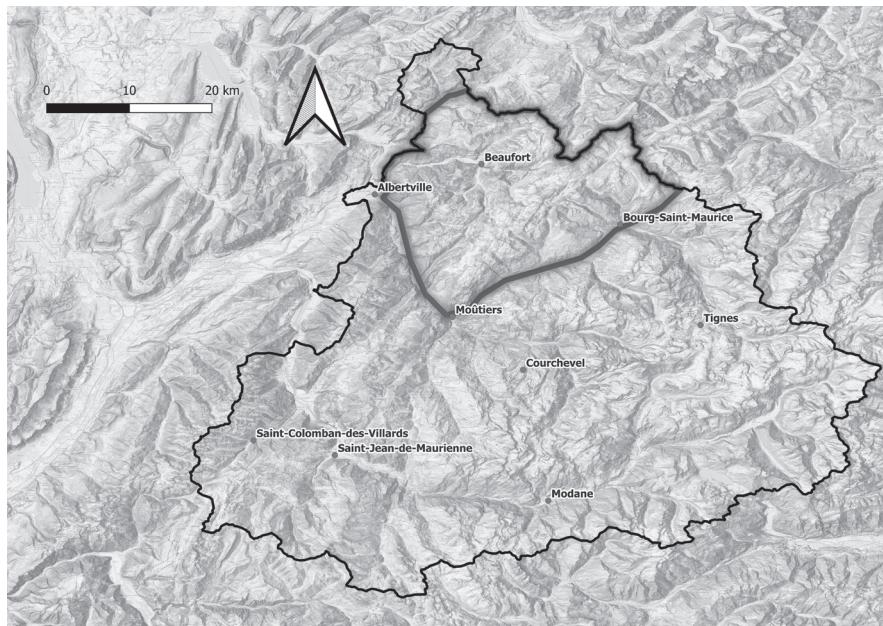


Figure 1 : Le massif du Beaufortain (en gras ou en noir double trait) dans la zone AOP Beaufort (en noir). Localisation de communes à forte connotation touristique ou agricole au sein de la zone AOP.

Fond de carte : Open Street Map (OSM).

TERRAIN D'ÉTUDE : LE BEAUFORTAIN

Le massif du Beaufortain est un massif des Alpes françaises situé à cheval sur les départements de Savoie et de Haute-Savoie. Son point culminant est le Roignais (2995 m d'altitude). D'un point de vue géographique, le Beaufortain est un massif aux portes de la haute altitude, puisqu'il rejoint au nord est le massif du Mont-Blanc et qu'il est bordé au sud par le massif de la Vanoise. La majorité de son territoire est située à des altitudes relativement modestes, c'est-à-dire sous 3000 m d'altitude, mais son cœur très escarpé le rend peu accessible, en hiver notamment.

Il fait partie de la zone d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) du fromage Beaufort, 400 000 hectares dans l'est du département de la Savoie, et s'étend le long de trois vallées principales, celles du Beaufortain, de la Tarentaise et de la Maurienne. L'AOP Beaufort permet une production à très forte valeur ajoutée, ainsi le milieu agricole occupe-t-il une place centrale dans l'économie locale. Ce massif, peu emblématique de la culture récente de l'alpinisme, défraie peu les chroniques alpines en saison estivale. C'est sa proximité avec un haut massif très réputé, son altitude moyenne, sa faible

prise en compte dans une pratique classique de l'alpinisme, souvent associé à la neige et aux glaciers, sa forte attractivité agricole et l'émergence de pratiques touristiques nouvelles en période estivale qui rend l'étude de ce territoire intéressante³⁶.

DES ACTIVITÉS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans les Alpes, le réchauffement climatique affecte les milieux de montagne. 40 % des glaciers alpins ont fondu entre 2000 et 2024³⁷, les écroulements en haute montagne liés à la dégradation du permafrost sont en augmentation³⁸. Au total, 23 autres processus géomorphologiques et glaciologiques affectent les milieux de haute montagne³⁹. Ces évolutions climatiques ont des conséquences sur l'agriculture de montagne : une baisse du nombre de jours de gel, une avancée de la date du dernier jour de gel et des dates de floraison de la végétation⁴⁰, une remontée d'espèces vers le nord et en altitude, ainsi qu'un bouleversement des écosystèmes.

Ces changements modifient profondément les perceptions des activités alpines. L'alpinisme est ainsi une des activités alpines les plus impactées par les effets du changement climatique⁴¹. Pour faire face aux effets de ces changements, les alpinistes adoptent 33 stratégies d'adaptation différentes. Deux d'entre-elles consistent à changer la saisonnalité des courses fréquentées, ainsi que celle des sites de pratiques au profit de sites de moyenne montagne⁴².

Les pratiques agricoles sont elles aussi conditionnées par ces transformations. Du fait de températures plus élevées et d'une réduction de la période d'enneigement, la végétation démarre de plus en plus tôt dans la saison et continue de pousser de plus en plus tard à l'automne. De plus, le risque d'une

36. G. Veyret-Verner, «Aspects économiques et humains...», art. cit., p. 17.

37. The GlaMBIE Team *et al.*, «Community Estimate of Global Glacier Mass Changes from 2000 to 2023», *Nature*, 19 février 2025 [En ligne : <https://doi.org/10.1038/s41586-024-08545-z>].

38. Ludovic Ravanel, Florence Magnin, Xavi Gallach, Philip Deline, «Évolution des parois rocheuses gelées de haute montagne sous forçage climatique», *La Météorologie*, 111-034 (2020) [En ligne : <https://doi.org/10.37053/lameteorologie-2020-0090>].

39. Jacques Mourey, Mélanie Marcuzzi, Ludovic Ravanel, François Pallandre, «Effects of Climate Change on High Alpine Mountain Environments : Evolution of Mountaineering Routes in the Mont Blanc Massif (Western Alps) over Half a Century», *Arctic, Antarctic, and Alpine Research*, 51/1 (2019), p. 176-89 [En ligne : <https://doi.org/10.1080/15230430.2019.1612216>].

40. Source : CREA Mont-Blanc.

41. J. Mourey, M. Marcuzzi, L. Ravanel, F. Pallandre, «Effects of Climate Change...», art. cit.

42. J. Mourey, C. Perrin-Malterre et L. Ravanel, «Strategies used by French ...», art. cit.

baisse de la ressource en eau est de plus en plus présent⁴³. Ces changements questionnent la pratique du pastoralisme et sa pérennité. Cette situation implique :

- une montée plus tôt des troupeaux pour prélever les végétations à leur optimum de qualité;
- la mise en place de pratiques spécifiques selon les caractéristiques des différents types de végétation (« report de pâtrage » sur des végétations plus « grossières » par exemple);
- des modifications du fonctionnement des exploitations et/ou des pratiques de conduite des troupeaux en alpages.

Elle a des conséquences sur l'abreuvement des troupeaux, la disponibilité de l'eau potable pour les berger, ou pour le nettoyage des installations de traite et de transformation fromagère sur les alpages laitiers⁴⁴.

MÉTHODES

Sur cinq années, de 2018 à 2023, la pratique professionnelle d'un des coauteurs de cet article a permis de percevoir les évolutions des pratiques et les tensions présentes entre différents usagers du massif du Beaufortain. Le coauteur exerçait une activité de guide de haute montagne et réalisait des séjours dans le massif avec des clients. La réflexion conduite dans cet article est née de ces immersions sur le terrain. Nous avons étayé ces impressions par des entretiens semi-directifs conduit avec des agriculteurs, des élus de communes, des guides de haute montagne, chacun d'une durée comprise entre une et deux heures. Ils ont été complétés par les nombreux entretiens informels, rendus possibles par la proximité offerte par les interactions régulières avec différents acteurs, peu à l'aise avec l'idée de participer à des entretiens semi-directifs. Cela était notamment dû à un sentiment de « manque de légitimité » à parler de certains sujets ou à une retenue à l'égard de son voisinage ou d'élus. Convaincus que les dynamiques territoriales à l'œuvre ne suffisaient pas à expliquer la nature des conflits, l'étude de documents historiques, de données des recensements de l'agriculture depuis 2007, ceux de la population depuis 1848, la consultation de rapports et d'études, des délibérations de conseils municipaux, ainsi

43. Enquêtes agriculteurs, été 2023.

44. Source: extraits d'une production du réseau Alpages Sentinelles, ASADAC et IRSTEA Grenoble, 2017 ; Clara Arnaud, *Et vous passerez comme des vents fous*, roman, Arles, Actes Sud, 2023.

qu'une revue de littérature selon une méthode dite narrative⁴⁵ à travers les bases de données de la *Revue de géographie alpine*, *Google Scholar*, *Persée*, *OpenEdition Search*, *BibCNRS* ont été réalisées. En complément l'approche géohistorique⁴⁶ permet de mettre en récit les évolutions de la pratique de la montagne et de l'agriculture en Beaufortain.

Afin d'obtenir des informations sensibles et la vision des «autochtones»⁴⁷ sur les évolutions des pratiques sportives de montagne à travers le temps, nous avons étudié des documents issus de la base de données de l'association du Groupe de Haute Montagne (GHM) accessibles en ligne ; des cahiers de masse, livres de registre dans lesquels les compagnies de guides notaient l'ensemble des courses vendues ; des cahiers de guides dans lesquels les clients pouvaient inscrire leurs avis à la suite d'une course avec un guide de montagne ; des carnets de raison dans lesquels les guides consignaient tous les éléments utiles à leur profession tels que des informations météorologiques, des panoramas, des destinations, des temps de déplacement ; ainsi que des grilles de tarification des courses proposées à la vente par les compagnies des guides. Si ces données ne sont pas propres au Beaufortain, mais de massifs attenants, elles expliquent les différentes relations qu'ont entretenues les alpinistes avec les milieux de diverses altitudes et l'influence qu'elles ont exercée sur les pratiques sportives de montagne. Ainsi, la relation aux espaces et les valeurs que l'on observe dans les activités sportives de montagne dans le Beaufortain se retrouvent également selon les mêmes codes dans les autres massifs alpins.

L'étude distincte des deux activités nous permet de montrer que si les pratiquants étaient auparavant les mêmes sur le territoire, ils se sont séparés au fur et à mesure de la spécialisation de leurs activités. Cette séparation est pour nous une des clés pour comprendre la conflictualité sur le territoire du Beaufortain. L'alpinisme est aujourd'hui associé, dans l'image populaire, à l'ascension de très hauts sommets, souvent enneigés ou rocheux. Or, sa pratique a largement évolué à travers le temps, tout en influençant de nombreuses activités sportives de montagne. En effet, la randonnée pédestre, le *trail running*, le ski de randonnée, l'escalade ou

45. Guy Paré et Spyros Kitsiou, «Methods for Literature Reviews», in *Handbook of Health Evaluation : An Evidence-Based Approach*, Victoria, University of Victoria, 2017, chapitre 9.

46. Étude de la construction des espaces sur la longue durée : Guilherme Ribeiro, «La genèse de la géohistoire chez Fernand Braudel : un chapitre de l'histoire de la pensée géographique», *Annales de géographie*, 686/4 (2012), p. 329-346 [En ligne : <https://doi.org/10.3917/ag.686.0329>] ; Nicolas Verdier, «Les relations entre histoire et géographie en France : tensions, controverses et accalmies», *Storica*, 40 (2009), p. 65-114.

47. Renaud de Bellefon, «L'invention du terrain de jeu de l'alpinisme : d'une montagne l'autre», *Ethnologie française*, nouvelle série, 29/1 (1999) : *Musiques dans la rue : terrains de jeu*, p. 66-78.

encore la *via ferrata*, pratiques sportives sources de conflits avec les agriculteurs dans le Beaufortain, sont des activités dont les valeurs se réfèrent à celles initiées par les pionniers de l'alpinisme. Les notions paysagères, la relation aux sommets, les manières d'être, la notion de performance sont autant de construits sociaux progressivement amenés aux activités sportives en montagne par des personnalités issues de l'alpinisme. Le côté «noble» de cette activité lui permet aisément de défrayer les chroniques et d'influencer tout un pan de la culture montagnarde dans le Beaufortain.

Ces dernières années, les modifications extrêmement rapides des milieux de montagne viennent exacerber les changements de pratique qui sont à l'œuvre depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans le Beaufortain. L'action conjointe des évolutions culturelles et climatiques permet d'expliquer au mieux les dynamiques territoriales en cours.

RÉSULTATS

Les sources de conflictualités dans le Beaufortain

Les tensions ont lieu en été dans les zones d'alpages entre agriculteurs et pratiquants de sport de pleine nature⁴⁸. Elles sont exacerbées dans les zones à haute fréquentation, comme par exemple au-dessus de l'alpage de Treicol. Elles s'amplifient d'année en année et se sont accrues avec des pratiques touristiques de plus en plus présentes en montagne depuis les épisodes de COVID. Ces pratiques se caractérisent par la mise en valeur et la forte fréquentation de sites incontournables ou «instragrammables» promus par la communication à l'initiative des communes et par une fréquentation d'un nouveau type de public ignorant les usages à l'œuvre dans ces espaces. Ces conflits se produisent également en hiver. Quelques agriculteurs sont alors conducteurs d'engins de damage sur les pistes de ski alpin tandis que des pratiquants d'activités sportives estivales font du ski de randonnée également appelé ski-alpinisme. Dameurs et skieurs se retrouvent sur les pistes de ski alpin en fin de journée. Les câbles des treuils, très dangereux voir létaux si un skieur vient à rentrer dedans, sont à l'origine d'arrêts municipaux interdisant le ski de randonnée sur les pistes de ski alpin. Or, la configuration géographique de la station d'Arêches Beaufort, et le faible enneigement durant une partie de l'hiver, en raison

48. Des conflits interviennent également avec les pratiquants de Vélo Tout Terrain mais la nature et les revendications liées à cette activité sont autres et ne seront pas traitées dans cet article.

des évolutions climatiques, constraint les skieurs de randonnée à emprunter les pistes de ski du Planay pour leur entraînement.

Chaque partie accuse l'autre de ne pas comprendre son point de vue et de vouloir privatiser les espaces de montagne à son profit. Ainsi, les agriculteurs assimilent touristes et pratiquants des sports de nature à des personnes ne se souciant pas de leur travail et ne respectant pas les milieux⁴⁹, tandis que les sportifs de pleine nature se heurtent aux agriculteurs et refusent l'idée que les espaces de montagne puissent être privatisés au profit de pratiques commerciales, même agricoles. Les alpinistes, seigneurs des montagnes, critiquent également les «influenceurs», touristes de la montagne, car leurs pratiques ne respecteraient pas celle-ci. Les touristes critiquent les alpagistes et les alpinistes qu'ils perçoivent comme des accapareurs des montagnes. À Beaufort, cette dualité saisonnière du conflit qui oppose en été agriculteurs et pratiquants de sports de loisir, et en hiver dameurs et skieurs de randonnée est amplifiée par la volonté de la mairie qui souhaite régler les problèmes définitivement. En 2024, la mairie de Beaufort (73) a ainsi édicté un arrêté de «bonnes pratiques»⁵⁰ et a créé un poste d'agent de police municipale en charge du respect de ces bonnes pratiques. Ces fonctionnements favorisent des discours qui consistent à dire que les pratiques «qui font vivre le territoire» économiquement, c'est-à-dire l'agriculture et la station de ski doivent être considérées comme numéro 1 et 2 des priorités tandis que les pratiques de loisirs non essentiels tels que les sports de pleine nature, doivent passer dans un second plan⁵¹. Cette séparation crée un clivage fort, entre d'un côté, «ceux qui travaillent» en montagne et ceux qui «profitent» de l'autre. Cela est aussi exacerbé par un modèle touristique poussé à l'extrême qui ne permet pas de valoriser les produits locaux pour maximiser les profits et par un modèle agricole poussé à l'extrême qui souhaite laisser peu de place aux pratiques touristiques⁵². S'ajoutent le prix du foncier et de l'immobilier qui amplifie le fonctionnement en deux sociétés, l'une aux orientations agricoles et une aux orientations touristiques, avec l'obligation d'être performant économiquement afin d'accéder à la propriété et de pouvoir exister sur le territoire. Les crises climatiques réduisent les espaces de pratique, les activités se spécialisent et le fonctionnement des sociétés «modernes» françaises n'habitue

49. Enquêtes agriculteurs, été 2024.

50. Arrêté 2023-04-31, Commune de Beaufort (Savoie).

51. Commentaire d'un ancien élu et ancien responsable de la Société d'Économie Mixte de la station d'Arêches-Beaufort à l'issue d'une présentation de notre travail à la salle des fêtes de Beaufort en 2025.

52. Enquête participante et communications orales, étés 2023 et 2024.

pas à débattre. Ces changements sont remis en question par des parties de la population⁵³. Ces conflictualités s'expliquent par les évolutions de ces deux pratiques perçues parfois comme antagonistes, d'une part à travers l'évolution de pratiques sportives dérivées de l'alpinisme, d'autre part suite aux transformations de l'agropastoralisme alpin.

Création de nouveaux rapports à la montagne par les pratiques sportives issues de l'alpinisme

Nous proposons d'expliciter les nouveaux rapports à la montagne dans le Beaufortain – où toutes les pratiques issues de l'alpinisme sont possibles – en faisant une lecture de l'évolution de l'alpinisme à Chamonix. La pratique de l'alpinisme n'a pas toujours été associée aux hautes montagnes telle qu'elle l'est aujourd'hui⁵⁴. Bien que la première ascension du Mont-Blanc ait été réalisée en 1786⁵⁵, seules 40 ascensions de ce sommet ont lieu jusqu'en 1850⁵⁶. Et si en 1900, 1700 ascensions de ce sommet auront été réalisées⁵⁷, c'est très faible par rapport aux 13 000 ascensionnistes par an d'aujourd'hui⁵⁸. Cette relation à la haute montagne s'est construite à travers le temps, d'abord selon des visions plurielles. Si l'on remonte à la création de la compagnie des guides de Chamonix en 1821, les statuts de 1823 définissent les courses et leur tarif. Il existe alors deux types de courses : les courses extraordinaires, et les courses ordinaires. Les courses extraordinaires comprennent celles qui mènent « sur la cime du Mont-Blanc ; au Jardin de Talèfre ; sur les glaciers exceptés ceux qui descendent dans la vallée de Chamonix à moins que le voyageur ne veuille dépasser la ligne où cesse la végétation sur ceux-ci ; sur les glaciers de Buet ». Les courses ordinaires sont toutes les autres. En 1865, 3 423 courses ont été réalisées par les guides de haute montagne de la Compagnie des guides de Chamonix. 2 555 (74,6 %) correspondent à des courses considérées aujourd'hui comme

53. Communication orale agriculteur, été 2024.

54. Michel Merland, « Antoine de Ville précurseur de l'alpinisme en 1492 », *Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine* (éd.), *Les Cahiers Lorrains* (1967) ; Serge Briffaud, « Visions de la montagne et imaginaire politique. L'ascension de 1492 au Mont-Aiguille, et ses traces dans la mémoire collective (1492-1834) », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 16/1 (1988), p. 39-60.

55. Philippe Joutard, *L'invention du Mont-Blanc*, [Paris], Gallimard, 1986.

56. Olivier Hoibian, « Les alpinistes à l'aube du xx^e siècle. Usage et construction des typologies sociales », *STAPS*, 21-51 (2000), p. 49-68.

57. O. Hoibian, « Les alpinistes à l'aube du xx^e siècle... », art. cit.

58. Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM) ; Jacques Mourey, Ludovic Ravanel et Christophe Lambiel, « Climate Change Related Processes Affecting Mountaineering Itineraries, Mapping and Application to the Valais Alps (Switzerland) », *Geografiska Annaler*, série A : *Physical Geography*, 104/2 (2022) [En ligne : <https://doi.org/10.1080/04353676.2022.064651>].

de la moyenne montagne, dans le sens où leur encadrement relève des prérogatives professionnelles du Diplôme d'État (DE) Alpinisme mention Accompagnateur en Moyenne Montagne, 751 (21,9 %) correspondent à ce que l'on considère comme de la randonnée glaciaire, et 117 (3,6 %) à de la haute montagne c'est-à-dire que l'encadrement de ces courses relève du DE Alpinisme mention Guide de Haute Montagne (tableau 1).

| Destination de la course vendue | Nombre | lieu de la course |
|--|--------------|---------------------|
| Pierre à l'Échelle | 1 | Moyenne montagne |
| Plan de l'Aiguille | 1 | Moyenne montagne |
| Planpraz | 1 | Moyenne montagne |
| Saint Gervais | 1 | Moyenne montagne |
| Tête Noire | 1 | Moyenne montagne |
| Aiguille du Midi | 2 | Haute montagne |
| Buet | 2 | Moyenne montagne |
| Col de Balme | 2 | Moyenne montagne |
| Col de Miage | 2 | Haute montagne |
| Col de Tré la Tête | 2 | Haute montagne |
| Col d'Argentière | 2 | Haute montagne |
| Col du Tour | 2 | Haute montagne |
| Courmayeur | 2 | Moyenne montagne |
| Aiguille Verte | 3 | Haute montagne |
| Sixt | 4 | Moyenne montagne |
| Bossons | 5 | Moyenne montagne |
| Tour du Mont Blanc | 11 | Moyenne montagne |
| Col du Géant | 12 | Haute montagne |
| Chapeau | 12 | Moyenne montagne |
| Grand Mulets | 22 | Haute montagne |
| Jardin | 44 | Randonnée glaciaire |
| Brévent | 45 | Moyenne montagne |
| Flégère | 58 | Moyenne montagne |
| Mont Blanc | 70 | Haute montagne |
| Martigny | 194 | Moyenne montagne |
| Mer de glace | 707 | Randonnée glaciaire |
| Montanvert | 2 215 | Moyenne montagne |
| Nombre total de courses vendues | 3 423 | |

Tableau 1 : Liste des courses vendues en 1865 par la compagnie des guides de Chamonix. Les termes moyenne et haute montagne sont décrits supra.

Source : cahier de masse de la compagnie des guides de Chamonix.

Le xx^e siècle marque un tournant dans l'influence des activités et une orientation vers la haute montagne des alpinistes, des guides de haute montagne et d'une partie des imaginaires des sociétés alpines. En 1908, la création du train menant au point de vue sur la Mer de Glace entraîne la diminution de l'activité des guides de montagne vers cette destination. Craignant que ces progrès techniques condamnent une part importante de leur activité professionnelle, les guides protestent vivement. Dès lors, les logiques aménagistes se répercutent sur le nombre de guides français durant l'entre-deux-guerres. Dans les Pyrénées, entre 1927 et 1948, leur nombre passe de 145 à 43. Sur la même période, à Chamonix, le nombre de professionnels passe de 300 à 150⁵⁹.

Si l'activité des guides se renforce autour d'une pratique des courses extraordinaires en haute montagne, la masse des guides est encore largement pluriactive à cette période comme en témoignent les guides en activité au début xx^e siècle : « Vous voyez notre génération à nous, même en étant guides, [...] on faisait tous les métiers, tout ce qui se trouvait. Il fallait gagner sa vie »⁶⁰. Il convient également de mesurer la part de l'activité de « l'élite » des guides en comparaison à celle de la masse. Il est ainsi établi qu'en 1940, seulement 5 % des 700 guides sont des alpinistes au sens actuel du terme en France⁶¹.

La professionnalisation de l'après-guerre change la manière d'aborder les courses fréquentées et les territoires de montagne. L'approbation de la loi n° 48-267 du 18 février 1948 conditionne le travail des guides de haute montagne et de montagne à l'obtention d'un diplôme professionnel. Cette loi sera complétée du décret n° 50-174 du 3 février 1950 qui prévoit que « le brevet de guide de haute montagne peut être délivré à tout candidat capable d'exercer sa profession en haute montagne et en terrain difficile. Le brevet de guide de montagne est délivré seulement pour les courses d'importance secondaire ». Il est également précisé dans l'article 11 alinéa 2 que le diplôme peut être retiré au guide « auquel d'autres fonctions ou occupations ne permettent pas d'exercer de façon régulière et dans les conditions normales la profession de guide ou d'aspirant guide ». Il en découle l'affirmation de nouveaux rapports à la haute montagne, et d'une valorisation de cette dernière et des valeurs qu'elle promeut face à des montagnes de second rang. Si jusqu'alors les guides n'inscrivaient pas vraiment leur pratique dans un rapport à la montagne, ils se mettent à s'exprimer sur leurs motivations

59. R. de Bellefon, « L'invention du terrain de jeu ... », art. cit.

60. Françoise Loux, *Guides de montagne : mémoire et passions*, Grenoble, Didier-Richard, 1988.

61. R. de Bellefon, « L'invention du terrain de jeu de l'alpinisme ... », art. cit.

à ouvrir des voies et parlent notamment du grimpeur qui construit sa montagne en réalisant une première ou du désir de s'approprier la montagne par le fait d'une première ascension (Terray, Lachenal, Rébuffat, Bonatti)⁶². Ils s'approprient le terme de « montagnard » avec des affirmations telles que : « Avant la Verte⁶³, on est alpiniste, à la Verte on devient montagnard... » (G. Rébuffat)⁶⁴. La mise en loisirs de la société, et notamment le développement des loisirs sportifs, constitue une caractéristique majeure des années 1950-1960 pour comprendre comment le rapport à la haute montagne s'est retrouvé valorisé dans la société française. Maurice Herzog, dans son rôle d'alpiniste et d'homme d'État⁶⁵, occupe une place centrale dans la coordination politique de développement et d'aménagement des territoires de montagne. Il promeut une vision de la montagne avec un discours grandiloquent sur la beauté de la nature, associé à un dépassement de soi. La place du corps au sein de ces espaces devient alors un axe constitutif des activités. L'amélioration constante du matériel entraîne un allègement conséquent des expéditions alpines. Dès lors : « L'effort individuel s'est substitué à des tâches collectives organisées au sein d'une structure de pouvoir hiérarchique »⁶⁶. Le corps devient un médiateur de l'homme avec la haute montagne. L'accent est mis sur sa soumission et son obéissance aux ordres de la volonté. L'alpinisme devient un sport d'affrontement avec la montagne. Le paradigme repose sur la notion d'un combat contrôlé sur un champ de bataille imaginaire contre un adversaire physique ou encore les espaces de haute montagne⁶⁷. Cette idée est très ancrée aujourd'hui chez les pratiquants d'autres activités de montagne tel que le *trail running*, l'escalade, le ski alpinisme ou encore dans certaines formes de pratiques de la randonnée pédestre.

C'est autour des notions décrites *supra* que s'est démocratisée l'idée que les valeurs obtenues en gravissant des sommets caractéristiques mis en avant par les élites économiques sont utiles pour développer les territoires de montagne dans une vision moderne. C'est notamment grâce aux récits ou aux topo-guides fondés sur les valeurs d'un modèle dominant

62. À cette époque les alpinistes et les guides publient de manière quasi exhaustive le récit de leurs courses.

63. L'Aiguille Verte est un sommet du massif du Mont-Blanc culminant à 4 122 m d'altitude.

64. Plusieurs voies permettent d'accéder à l'Aiguille Verte mais aucune n'est aisée. Ainsi pour Gaston Rébuffat (1921-1985), celui qui a fait la Verte appartient à la société montagnarde (expression sans date et sans source précises).

65. Sous la présidence du Général de Gaulle, il sera Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports entre 1958 et 1963 puis Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports entre 1963 et 1966.

66. Gérard Bruant, « Les représentations de l'effort dans les récits d'alpinisme depuis 1950 », in Olivier Hoibian, Jacques Defrance (coordonné par), *Deux siècles d'alpinismes européens. Origines et mutations des activités de grimpe*, Paris/Budapest/Turin, L'Harmattan, 2002.

67. G. Bruant, « Les représentations de l'effort ... », art. cit.

de la pratique des guides de haute montagne qu'une démocratisation des hauts lieux de la montagne par l'alpinisme se produit. Selon les critères et les conditions du moment, il s'agit de mettre en avant des lieux ou des manières de faire, les «plus» beaux, les «plus» intéressants ou les «plus» caractéristiques. Les autres sommets ou les autres pratiques peuvent tomber dans l'oubli, car ils ne contribuent pas, aux yeux des élites, à une vision suffisamment intéressante de la montagne pour qu'ils soient cités. L'avènement des topo-guides du type «les 100 plus belles» sont l'exemple typique de la construction d'un imaginaire par une élite. Cette manière de mettre en récit l'alpinisme est considérée comme un fondement de l'activité et impose sa norme de relation sélective à la montagne à tous les pratiquants des sports de pleine nature. L'ascension d'un sommet et la relation à un espace naturel permettent alors de se départir de la position de touriste, pour être récompensé du statut de montagnard, idéalisé et déconnecté de son origine.

Le décret n° 76-556 du 17 juin 1976 relatif à l'encadrement et à l'enseignement des sports de montagne marque le désengagement de l'État centralisé dans l'orientation des sports de montagne au profit des acteurs locaux. Les années 1980 correspondent ainsi à la genèse des représentations néo-urbaines de l'espace alpin : la course en montagne correspond à la mise en œuvre d'un savoir-faire qui est un mode d'emploi de l'espace. Le pratiquant de sport de pleine nature rejoint le sommet ou se déplace en franchissant un certain nombre de seuils ou de portes symboliques⁶⁸. Depuis lors le rapport à la montagne suit un schéma de consommation où la pratique de sports de montagne, tels que le canyoning, les sports d'eau vive, la *via ferrata*, l'accrobranche, la randonnée ou l'alpinisme, sont un moyen d'obtenir une reconnaissance voire un statut social dans les sociétés de montagne et de participer à leur développement⁶⁹.

De son côté, l'agriculture de montagne longtemps associée à la petite exploitation s'est profondément transformée et modernisée.

L'AGRICULTURE DE MONTAGNE

Dans le Beaufortain, comme sur l'ensemble du territoire français, plusieurs crises depuis la fin du XIX^e siècle sont à l'origine de migrations.

68. P. Bourdeau, «Guides de haute montagne ...», *op. cit.*

69. Jacques Mourey, *L'alpinisme à l'épreuve du changement climatique : Évolution géomorphologique des itinéraires, impacts sur la pratique estivale et outils d'aide à la décision dans le massif du Mont Blanc*, thèse de doctorat, géographie, Université Grenoble-Alpes, 2019.

Hervé Bastien⁷⁰ date le premier «drame agricole» de 1873. Sur fond de concurrence avec les pays neufs, de surendettement des pays lié à leur «faim de terre» et d'émission de la propriété consécutif aux règles successoriales sans oublier les crises sanitaires, la population rurale en France passe de 76 % de la population totale en 1846 à 63 % en 1891. Les crises successives affectent d'autant plus la montagne que la pente est progressivement considérée comme un handicap pour une pratique modernisée de l'agriculture. Ces espaces deviennent peu à peu des espaces «improductifs» pour une agriculture industrielle et productiviste répondant à des règles de marché⁷¹. Ces migrations se poursuivront pendant la crise de l'entre-deux-guerres puis s'accéléreront jusqu'aux années 1960⁷² en France comme dans le Beaufortain (tableau 2). Entre 1911 et 1954 la paysannerie perd 5 millions de travailleurs et connaît un tournant irréversible au profit d'une pratique «moderne».

| | Altitude (point le plus bas/ point le plus haut) | 1848 | 1901 | 1968 | 1982 | 2010 | 2021 |
|-------------------|--|------|------|------|------|------|------|
| Arêches-Beaufort | 1080 m–2900 m | 3128 | 2235 | 2072 | 1966 | 2163 | 2009 |
| Hauteluce | 780 m–2555 m | 1527 | 1127 | 797 | 707 | 828 | 748 |
| Queige | 424 m–2440 m | 1463 | 1202 | 758 | 642 | 846 | 861 |
| Villard-sur-Doron | 627 m–2280 m | 1228 | 890 | 853 | 588 | 656 | 687 |
| | | 7346 | 5454 | 4480 | 3903 | 4493 | 4305 |

Tableau 2 : Population permanente et altitudes des quatre communes de la microrégion agricole du Beaufortain.

Source : INSEE séries longues.

Dans les années 1960, les débuts de la construction européenne obligent à une reformulation du projet politique sur l'agriculture ; la relation des agriculteurs avec la terre est bouleversée. À travers les lois d'orientation agricoles (LOA) de 1960 et 1962, la notion de propriété tend à devenir abstraite et la terre est de plus en plus un bien marchand. Ce pacte social, passé entre la nation et les acteurs agricoles, va consacrer la prévalence du secteur agricole sur le foncier rural pendant plusieurs décennies. Les lois de 1960 et 1962 incitent à créer des structures d'exploitation plus efficientes en encourageant les agriculteurs à se professionnaliser et à se spécialiser. Cette politique foncière agricole issue des années 1960 est à l'origine d'un

70. H. Bastien, «Le bien de famille insaisissable...», art. cit.

71. G. Vianey, J. C. Paoli, P. Santucci, «Indivisions et micro-parcellaires...», art. cit.

72. P. Bozon, «Un record de décadence...», art. cit.

mouvement continu d'agrandissement et de concentration des exploitations agricoles, y compris dans le Beaufortain, dans une dynamique qui s'accélère depuis une quinzaine d'années (figure 2)⁷³.

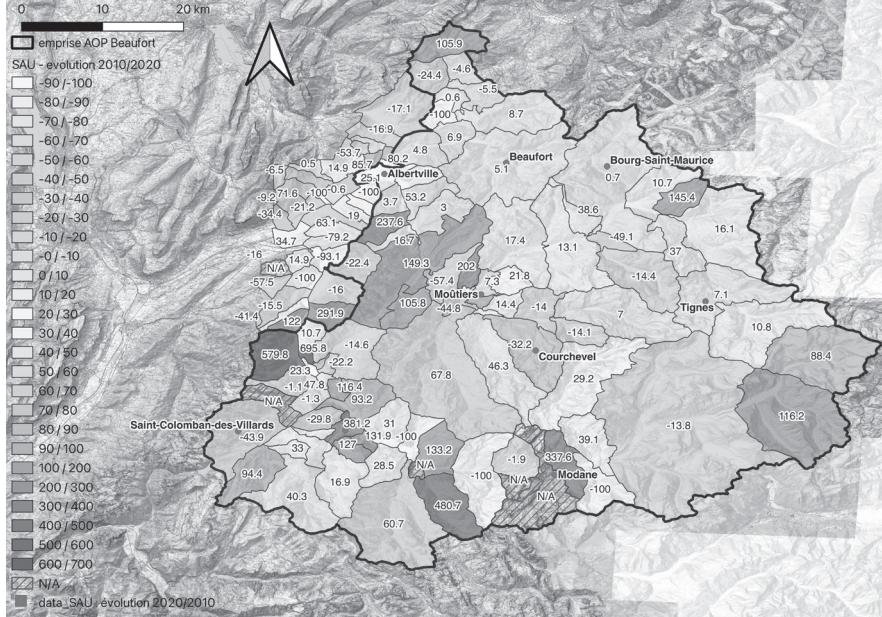


Figure 2 : Évolution de la Surface Agricole Utile (SAU) en hectare (ha) entre 2010 et 2020.

Fond de carte : IGN.

Jusqu'au début des années 2000, l'orientation de l'ensemble de ces politiques s'inscrit dans un contexte de croissance, de production, de consommation et de perception de ressources illimitées. Puis, sur fond d'affirmation de la multifonctionnalité de l'agriculture, de maintien de l'exploitation familiale et de développement durable, l'articulation entre les lois agricoles et les lois d'aménagement tend à se renforcer par la création de dispositifs dont l'objectif est de limiter le grignotage des espaces agricoles, et d'intégrer l'agriculture dans le projet de développement territorial. Ces préconisations n'ont cependant pas les effets attendus ou sont seulement implémentées à la marge. Ces « échecs » peuvent être imputés à des rapports de forces en faveur de la marchandisation et de la consommation de terres et de la création de formes capitalistiques d'exploitations agricoles au détriment de la petite exploitation. Cette situation reflète

73. G. Vianey, J. C. Paoli, P. Santucci, « Indivisions et micro-parcellaires... », art. cit.

l'opposition entre la volonté de territorialiser l'agriculture dans un souci d'aménagement de l'espace, de durabilité, de relocalisation et d'échanges, et celle de renforcer l'approche sectorielle et de filière de l'agriculture, pour gagner les marchés régionaux et internationaux donc de déterritorialiser cette agriculture de marchés⁷⁴.

Les évolutions successives des pratiques agricoles entraînent :

- une augmentation de la taille des troupeaux et des problématiques de surpâturage⁷⁵,
- une mécanisation calquée sur les standards de la plaine mais qui n'est pas adaptée aux territoires de montagne (figure 3),
- une forte inflation du prix du foncier à cause de la spéculation d'origine touristique⁷⁶.



Figure 3 : Du matériel agricole identique à celui de la plaine. Ici des agriculteurs dans la vallée des Glaciers (Savoie, 73, France).

Source : Xavier Cailhol.

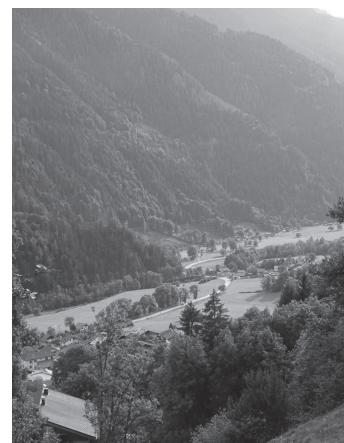


Figure 4 : Une vallée du Beaufortain, les espaces plats sont dédiés à faire des « prés de fauche », tandis que les pentes sont abandonnées.

Source : Gisèle Vianey.

74. Gisèle Vianey, « Politiques d'aménagement et outils fonciers des politiques agricoles depuis les années 1960 : des résultats contradictoires », *Options méditerranéennes*, B72 (2015), p. 97-114.

75. Alors qu'il lui faudrait 442 ha (1,7 ha/UGB) pour éviter le surpâturage, un alpagiste fait pâture 260 Unités de Gros Bétail (UGB) sur 303 ha d'alpages (soit 1,16 ha/UGB). Source : enquête août 2024.

76. Entretien avec la Directrice Générale des Services (DGS) de Beaufort, septembre 2024.

Ces évolutions entraînent une spécialisation au profit de pratiques agricoles à forte valeur ajoutée associée à une baisse du nombre total d'agriculteurs. Il s'ensuit un abandon de la majorité des pentes au profit des zones les plus facilement accessibles et mécanisables (tableau 3 et figure 4).

| | 2007 | 2011 | 2015 | 2019 | 2023 | Évolution du nombre d'exploitations de 2007 à 2023 |
|-------------------|------|------|------|------|------|--|
| Beaufort | 51 | 52 | 48 | 48 | 43 | -8 ; -15,6 % |
| Hauteluce | 37 | 35 | 31 | 36 | 31 | -6 ; -16,2 % |
| Queige | 10 | 11 | 10 | 9 | 10 | 0 ; 0 % |
| Villard sur Doron | 23 | 19 | 17 | 18 | 18 | -5 ; -21,7 % |

Tableau 3 : *Évolution du nombre d'exploitations agricoles dans les communes de la microrégion du Beaufortain entre 2007 et 2023.*

Source : Observatoire des territoires de Savoie.

| | 2007 | 2011 | 2015 | 2019 | 2023 | Évolution de la SAU de 2007 à 2023 |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------------------------|
| Beaufort | 4 948 | 5 648 | 6 999 | 6 756 | 6 261 | +1 313 ha ; +26,53 % |
| Hauteluce | 2 062 | 2 198 | 2 472 | 3 334 | 2 935 | +873 ha ; +42,3 % |
| Queige | 217 | 225 | 254 | 336 | 435 | +218 ha ; +100,4 % |
| Villard sur Doron | 490 | 457 | 530 | 557 | 571 | +81 ha ; +16,53 % |

Tableau 4 : *Évolution de la Surface Agricole Utile (SAU dans les communes) de la microrégion du Beaufortain entre 2007 et 2023.*

Source : Observatoire des territoires de Savoie.

Si les pratiques agricoles de montagne semblent être robustes et synonymes de réussite, il existe aujourd'hui de nombreuses fragilités. Par tradition, dans les troupeaux montant en estive durant l'été, les agriculteurs de montagne prennent en pension des vaches laitières des basses vallées. Cette demande répond à des besoins financiers des agriculteurs « du bas » qui souhaitent profiter d'une forte valorisation du lait dans la zone AOP (1,14 euros par litre en 2023 contre environ 0,70 euros par litre dans les laiteries du bas⁷⁷). Pour assumer ces logiques d'exploitation, les agriculteurs se regroupent sous

77. Enquête agriculteur, août 2024.

diverses formes de sociétés comme par exemple les Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC). Du fait de leur taille et de leurs montants financiers, la transmission de ces sociétés est difficile⁷⁸.

Les pratiques agricoles sont soumises à la venue de touristes, ou à des critères marketing menant ou non à la vente de produits agricoles tels que le fromage. Ces structures agricoles sont aussi confrontées à l'appétit des grands groupes industriels souhaitant bénéficier de la forte valeur ajoutée des produits de montagne pour accroître leurs profits⁷⁹.

En réponse à ces changements, les agriculteurs deviennent des entrepreneurs faisant fonctionner des entreprises et mesurant les retombées économiques de leur pratique ou de leurs investissements (tableau 4).

Dans la zone AOP Beaufort, de polyculteurs assurant souvent plusieurs activités dans l'année, les agriculteurs sont devenus quasiment exclusivement des éleveurs bovins à orientation laitière⁸⁰. Les bâtiments agricoles agrandis sont sortis des villages (figure 5).



Figure 5 : Un bâtiment agricole récent sur la commune de Beaufort. Il a été construit en dehors du village.

Source : Gisèle Vianey.

Certains alpages communaux ont été vendus, ce qui permet aux communes de palier les conséquences de la loi NOTRe entraînant la fin de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de répondre à des attentes des agriculteurs⁸¹. Ces terrains devenant privés, les entrepreneurs agricoles affirment la volonté de réserver les alpages à leur seule production de produits marchandisés face à un tourisme qu'ils présentent comme toujours plus envahissant⁸².

78. *Idem.*

79. *Idem.*

80. Enquêtes agriculteurs, 2023 et 2024.

81. Entretien avec la Directrice Générale des Services (DGS) de Beaufort, septembre 2024.

82. Communications orales d'alpagistes du Beaufortain en 2023.

DISCUSSIONS

La construction de nouvelles sociétés de montagne

Ce que nous décrivons ici, dans le Beaufortain, n'est pas le fruit du hasard, mais découle d'une vision politique où les espaces ont été catégorisés selon une logique d'un usage optimal pour chaque lieu auquel la montagne n'a pas échappé. À l'image de ce que décrit Marc Côte sur les sociétés algériennes⁸³, les sociétés de montagne étaient organisées autour de formes agraires et dotées d'une forte cohérence interne⁸⁴. Puis est arrivé par l'alpinisme une forme de conquête, que l'on pourrait qualifier de colonialisme de ces espaces. Elle s'incarne d'abord par l'intrusion de nouvelles visions et rapports aux espaces venant de touristes tels que De Saussure ou Smith⁸⁵. Si dans un premier temps, ces pressions sont exogènes aux sociétés agraires, elles deviennent endogènes avec l'acceptation à l'intérieur des sociétés de montagne de personnalités comme Frison Roche ou encore des futurs guides citadins comme Herzog ou Rébuffat. Ceux-ci développent leur projet de société de manière centralisée, prennent la main sur les sociétés agraires et sur les territoires de montagne et instaurent une vision «moderne» – au sens où l'interroge Bruno Latour⁸⁶ – de la montagne. L'agriculture devient une forme compensatoire de maintien d'une partie de la société traditionnelle, mais qui doit être accompagnée et restructurée. La montagne devient une question politique. C'est aussi à ce moment-là que se généralise le développement des sports d'hiver. Dès lors, la montagne occupe une grande place dans les débats sur l'aménagement du territoire dans de nombreux pays européens. Pour les États ou pour l'Europe économique naissante, la montagne ne peut pas ou ne peut plus être un objet générique. En 1961, la France va définir une zone de montagne en catégorisant les espaces montagnards à partir de la pente, de critères altitudinaux et éco-systémiques. Cette catégorisation s'appuie sur des travaux préexistants de géographes, parfois en mobilisant leur expertise ainsi que celle de politistes⁸⁷. Ainsi, en France, deux délimitations

83. Marc Côte, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion, 1988.

84. F. Loux, *Guides de montagne...* op.cit.; É. Reclus, *Les Alpes...* op. cit.

85. P. Joutard, *L'invention du Mont-Blanc*, op. cit.; Peter H. Hansen, «Albert Smith, the Alpine Club, and the Invention of Mountaineering in Mid-Victorian Britain», *The Journal of British Studies*, 34 (1995), p. 300-324.

86. Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 2010.

87. Françoise Gerbaux, «La montagne comme lieu de la complexité», *Revue de géographie alpine*, t. 77, 1-3 (1989), p. 307-323 [En ligne : <https://doi.org/10.3406/rga.1989.2750>; https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1989_num_77_1_2750]; Françoise Gerbaux, *La montagne en politique*, L'Harmattan, Paris, 1994.

officielles des montagnes se superposent : les zones dites de montagne et les massifs. À l'échelle européenne (UE) des critères climatiques sont retenus mais selon les pays membres, la définition de la montagne diffère. Cette institutionnalisation de la montagne, avec des notions diluées telles que la moyenne et la haute montagne, dans une approche générique, fait progressivement autorité, au détriment de l'attention accordée aux relations entre hauts et bas : la montagne pour les institutions européennes n'est pas celle des usagers de ces espaces. Dans les années 1970, des personnalités locales ayant grandi au sein de ces visions nouvelles de la montagne prennent la main sur les institutions politiques, ainsi que celles chargées d'organiser les activités sur le terrain. Ces acteurs pérennisent ainsi cette nouvelle culture de la montagne. Certains d'entre eux, encore actifs aujourd'hui jusqu'au plus haut niveau de l'État, continuent d'alimenter l'idée qu'ils ont besoin du capital symbolique et de l'imaginaire attenant aux guides et aux alpinistes pour mener à bien leur projet de développement des territoires de montagne⁸⁸.

L'objet montagne se trouve ainsi défini, mais aussi fragmenté, entre vision des montagnards et définition arbitraire. C'est également à cette période que se renforce l'idée que différents espaces de montagne seront attribués aux différentes activités. Une répartition géographique et éventuellement saisonnière sera actée pour celles-ci. Elles susciteront chez les nouveaux montagnards un rapport à différents espaces géographiques et une codification des usages, qui créent aujourd'hui des tensions en lien avec les changements de pratiques, notamment liés aux questions d'adaptations au changement climatique.

Les années 1960, une validation de la répartition géographique des usages de la montagne

Aux logiques d'usages s'ajoutent également un enjeu temporel, notamment saisonnier. Dès l'avant-guerre, dans le Beaufortain comme ailleurs, le tourisme est vu comme un remède à la dépopulation⁸⁹, la «moyenne montagne» se développe autour de l'agriculture en été et du tourisme hivernal alors que l'alpinisme et la pratique de la montagne sont orientés vers les espaces de «haute montagne». Les plans neige décidés par l'État entre 1964 et 1977 mettent en avant la doctrine neige et visent

88. Sources diverses, communications orales avec Xavier Cailhol entre 2023 et 2025.

89. Raoul Blanchard, «Blache (Jules), Les massifs de la Grande-Chartreuse et du Vercors. Étude géographique (Thèse, Grenoble)», *Revue de géographie alpine*, 19/4 (1931), p. 899-904.

à créer et aménager des stations de sports d'hiver⁹⁰. Simultanément, pour compenser les effets de la politique des structures de 1958 qui a permis de se tourner vers une agriculture compétitive en délaissant les secteurs «improductifs», des mesures visant à aider l'activité agricole de montagne associée aux pentes sont adoptées⁹¹. C'est par exemple, le cas de la loi pastorale de 1972 ou de l'Indemnité Spéciale Montagne (ISM) en 1973. Il s'agit alors de corriger les déséquilibres entre les revenus des agriculteurs et la manne financière provenant de l'or blanc voire de contrer l'exode rural qui est alors à son apogée sur tous les massifs de France métropolitaine⁹². Fondée sur la distribution de subventions, la politique de la montagne porte alors en creux les rivalités de pouvoir entre les élus locaux et l'État⁹³ mais aussi les oppositions entre courants politiques. C'est alors que le discours du Président Valéry Giscard d'Estaing à Vallouise le 28 août 1977 marque la volonté de ralentir les plans de développement de la montagne au profit d'un tourisme plus respectueux des sites et des paysages. Durant la phase précédant l'approbation de la première version de la loi Montagne de 1985⁹⁴, s'opposent les visions de conquête, d'exploitation et de maîtrise de la nature portées par les gaullistes à celles des socialistes plutôt porteuses de préservation et d'adaptation au milieu⁹⁵. Cette forme de débat et d'opposition entre différents courants de pensée est toujours d'actualité. Dans le contexte de changement climatique, de nouveaux critères viennent heurter la catégorisation des usages établis aux espaces. Les moyens insuffisants ne permettent pas aux différents groupes sociaux d'engager les débats à mettre en place pour sortir des visions préconçues en prenant en compte les effets du changement climatique. Cette confrontation a par exemple conduit à la démission de l'adjointe au maire chargée du tourisme de la commune de Beaufort «à cause des alpagistes» durant notre enquête.

90. Dans le Beaufortain, les stations des Saisies, du Planay et d'Hauteluce sont créées entre 1963 et 1971. Entre 1964 et 1977, les plans neige aboutissent à la création de 150 000 lits (l'objectif initial était de 350 000) sur 20 stations anciennes et 23 stations nouvelles. Agnès Pitrou, *Une opération technocratique : les stations de sports d'hiver «de la troisième génération»*, Aix-en-Provence, Centre d'études du tourisme (coll. «Les cahiers du tourisme», A 20), 1975.

91. Michel Chevalier, «La "Loi Montagne" et sa mise en œuvre (1981-1988)», *Annales de géographie*, 98-545 (1989), p. 84-91 [En ligne : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1989_num_98_545_20894].

92. Séries longues de l'INSEE.

93. Yves Lacoste, «Montagne et géopolitique», *Hérodote, La Découverte*, 107/4 (2002), p. 3-16 [En ligne : <https://doi.org/10.3917/her.107.0003>].

94. Une seconde version a été approuvée en 2016.

95. Céline Broggio, «La politique de la montagne en France. Représentations, discours et montagne», *Hérodote, La Découverte*, 107/4 (2002), p. 147-158.

Une cohabitation comme fondement du problème ?

Si les effets du changement climatique heurtent les usages établis et les changements de pratique créent des tensions, des exemples en France auraient pu permettre aux différentes institutions du Beaufortain en charge des activités de montagne d'anticiper ces problématiques. Le cas des Cévennes est particulièrement emblématique des problèmes de cohabitation de pratiques touristiques et agricoles sur un même espace et sur une même période. Pour revitaliser le territoire, notamment grâce au tourisme, et régler les problèmes d'exode rural, un parc national a été créé le 2 septembre 1970. Il se distingue des autres parcs nationaux français de métropole car il est le seul à être situé en « moyenne montagne » et dont le cœur est habité et exploité par des résidents permanents.

Dès sa création, ce parc ne satisfait pas totalement les ruraux qui se voient imposer « du haut » certaines contraintes. Il ne satisfait pas non plus les écologues et les protecteurs de la nature pour qui les mesures de protection sont insuffisantes. Dès 1971, le géographe Gérard Richez⁹⁶ s'interroge sur le rôle et la capacité du parc à permettre la revitalisation des Cévennes et ce d'autant que les objectifs envisagés butent sur des difficultés d'origine diverses : faiblesse des ressources financières allouées, rénovation agricole difficile du fait des structures foncières, résistances des mentalités, association peu aisée entre agriculture et tourisme car la période touristique envisagée coïncide avec celle des travaux agricoles. Plus de cinquante ans après la création du Parc des Cévennes, la régénérescence envisagée n'a pas eu lieu : la population du département de la Lozère (région Occitanie) demeure dans les niveaux les plus bas du xx^e siècle. On retrouve les interrogations de Gérard Richez dans les enquêtes que nous avons réalisées dans le Beaufortain. Le fait d'obtenir les mêmes constats, qu'il s'agisse de revitaliser un territoire, ou d'imaginer de nouveaux usages à cause des effets du changement climatique, montre que le problème ne vient pas de la nature du changement à opérer, mais du rapport à ces espaces, de la manière de les catégoriser ainsi que des moyens et des méthodes à mettre en œuvre pour imaginer un avenir à ceux-ci. Une proposition de fonctionnement descendant et centralisé, une définition arbitraire ainsi qu'une catégorisation de ce que sont les espaces de montagne (par exemple la distinction entre haute et moyenne montagne) ne relève en rien de la diversité de ces espaces, et ne permet pas de faire coexister les usages sur ces territoires. D'autres formes d'être

96. Gérard Richez, « Le Parc National : Projet des Cévennes », *Méditerranée*, nouvelle série, 2^e année, n° 8 (1971), p. 741-763 [En ligne : <https://doi.org/10.3406/medit.1971.1404>].

en montagne, d'autres rapports à ces espaces doivent être établis ou ré-établis, en s'inspirant par exemple d'usages plus anciens, tels que ceux à l'œuvre avant la révolution industrielle⁹⁷.

CONCLUSIONS

Le clivage à l'œuvre dans le Beaufortain entre les différents acteurs tient sa source, selon nous, de plusieurs facteurs : d'un côté, dans les évolutions des cultures sportives en montagne, des valeurs et de la relation aux milieux naturels qui y sont associées ainsi que dans les projets de développement de société de montagne grâce à ces activités ; de l'autre, dans l'évolution des pratiques agricoles en montagne construite autour d'une vision «moderne» de ce que doit être l'agriculture et notamment des critères de rentabilité. Enfin la démocratisation de la mono-activité touristique ou agricole à l'échelle saisonnière a accéléré la perte de lien entre les acteurs touristiques du sport et agricoles ce qui entraîne une augmentation des tensions sur les espaces de rencontre. Le tout est exacerbé par les effets du changement climatique qui remettent en question encore davantage les usages associés aux espaces. Pour expliquer l'apparition des tensions dans le Beaufortain, il convient de remonter relativement loin dans l'histoire des activités pour comprendre leurs évolutions et le rôle qu'elles ont joué dans le développement des territoires, ainsi que dans le rapport à la montagne et dans l'instauration d'une société «moderne». Ainsi les tentatives de définir très largement ce qu'est la montagne par les différentes institutions européennes ou nationales n'ont pas permis de proposer un modèle consensuel correspondant aux enjeux réels de développement de ces territoires. En souhaitant assigner des usages aux espaces géographiques selon les saisonnalités, les stratégies à l'œuvre ne permettent pas :

- de freiner la baisse de population sur les territoires,
- de faire coexister les activités et les acteurs,
- d'assurer un entretien du territoire comme en témoigne l'enrichissement marqué de la montagne.

Contrairement à ce que l'on a pensé, le modèle à l'œuvre, la graduation et l'organisation des activités ainsi que la hiérarchie entre une moyenne et une haute montagne ne marchent pas de manière universelle. Ces stratégies

97. É. Fabre, «Entre montagne et espace méditerranéen...», art. cit.

de développement de la montagne montrent aujourd’hui leurs limites notamment en raison des effets du changement climatique. Les acteurs sont obligés de repenser les territoires selon des usages mêlés, de changer les usages établis aux espaces ou aux activités à l’œuvre depuis soixante-dix ans et de travailler sur les besoins des activités et des sociétés en se détachant de notions comme moyenne et haute montagne qui ne font pas sens dans la diversité de ces milieux et des changements qu’ils connaissent, faute de quoi, des activités inscrites comme PCI disparaîtront.